

# Ce que ne dit pas la réforme des retraites : la capitalisation à marche forcée

**Mettons-y un point d'arrêt en gagnant l'abrogation de la réforme !**



**Tout a été dit ou écrit sur la nature véritable de cette réforme qui doit plus aux desiderata de la sphère capitaliste et financière qu'à la nécessité de préserver notre système de protection sociale que les gouvernements successifs détruisent de façon continue et méticuleuse.**

Notre Fédération alerte depuis de nombreuses années sur le processus en cours. Le démantèlement de la protection sociale n'est pas un slogan, malheureusement, c'est une réalité tangible et violente dans ses effets. C'est le résultat d'une action concertée entre tenants d'un ordre ultra libéral qui a clairement décidé d'en finir avec tous les systèmes de solidarité. Si leurs visées doivent une large part à la dimension idéologique, elle n'est pas la seule à l'œuvre ici. Il s'agit aussi évidemment d'intérêts financiers et ils sont nombreux à lorgner sur le pactole de la santé et des retraites qu'ils entendent livrer aux marchés.

Il faut oser lâcher le mot, leur projet est d'en finir avec le système par répartition pour ouvrir définitivement la voie au système par capitalisation. Déjà activé à bien des égards il n'attend que l'ouverture d'un Macron, supplétif des banques et des fonds de pension, pour entériner un projet largement abouti dans ses plans et ses recommandations.

Qui peut penser que le gain espéré de 14 milliards obtenu au prix d'un sacrifice terrible pour des millions de travailleurs et travailleuses représente aujourd'hui une nécessité ?

Qui peut décemment penser que le système est à ce point moribond qu'on doive repousser la date légale de départ à la retraite dans une urgence qui apparaît pour le moins suspecte ?

Qui pour s'étonner du peu d'entrain à revoir les conditions de financement de l'état qui s'impose à lui-même et par ses propres règles des versements stratosphériques d'intérêts de la dette versés à des prêteurs privés et avides sans à minima revoir ses propres règles de financement public ?

La logique est toujours la même, dédouaner le patronat, assécher les financements, enrichir les plus riches et imposer au final un démantèlement programmé de nos systèmes de solidarité.

En effet, le patronat contribue de moins en moins au financement de notre système de Sécurité sociale avec plus 75 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales.

Ce désengagement du patronat a induit un report du financement de la protection sociale sur les ménages, au travers d'impôts et de taxes dont l'assiette de prélèvement porte essentiellement sur les salaires et les pensions (CSG, CRDS)

En outre, le budget de l'État a dû compenser la plupart des allègements de cotisations patronales en utilisant des ressources qui auraient dû contribuer au financement des services publics. C'est la double peine.

Alors que la part des dépenses consacrées aux retraites ne semble pas vouée à s'envoler dans les années à venir, l'apparition d'un éventuel déficit des régimes de retraite repose pour beaucoup sur l'assèchement des recettes de la Sécurité sociale. Or, une hausse très modérée des cotisations patronales permettrait non seulement d'éviter l'apparition d'un déficit, mais de revaloriser les pensions et d'abaisser l'âge de départ à la retraite.

La démonstration ne souffre aucune faiblesse et aucune ambiguïté, oui il s'agit bien d'un projet clairement établi, qui fait fi de tous les rapports qui disent que le système de retraite n'est nullement en péril, que d'autres sources de financement existent, que d'autres solutions sont possibles, mais que l'acharnement de ce gouvernement à imposer par la force une réforme totalement injuste et rejetée par la quasi-totalité des travailleurs cache en réalité une autre motivation : la capitalisation !

Quand la sphère financière aura mis définitivement la main sur le système de retraite ils nous imposeront la misère, la pauvreté et la soumission. C'est tout cela que nous rejetons et que nous devons combattre sans relâche.

**C'est pourquoi nous appelons toutes les travailleuses et travailleurs à poursuivre la mobilisation lors de la grande journée de grève et de mobilisation intersyndicale du 6 juin 2023. Il s'agira d'obtenir des députés un vote majoritaire à l'Assemblée Nationale le 8 juin sur l'abrogation de la loi « Borne » qui serait un véritable camouflet au gouvernement.**

D'ici cette date les initiatives CGT seront nombreuses sur le territoire et nous invitons chacune et chacun à s'en saisir.

## **TOUS MOBILISES JUSQU'AU RETRAIT TOUS MOBILISES POUR GAGNER LA RETRAITE A 60 ANS !**

- **Retour à un départ à 60 ans à taux plein avec 37,5 annuités**
- **Pension minimum au niveau du SMIC à 2 000€**
- **Prise en compte des années d'études, de la pénibilité des métiers.**
- **Fin des exonérations de cotisations patronales**
- **Hausse du taux de cotisations patronales**
- **Égalité professionnelle femmes-hommes**